

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAU

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERCTIONS

LES INSERCTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annouces... 25 c. la ligne
Réclames... 50 c. —
M. Hovot, rue J.-J. Rousseau, 8
M. Laffie et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 9 fr.
Un an... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.
Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro; quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 11 Mai 1876

La Chambre des députés et le Sénat ont repris hier le cours de leur première session. Nous avons confiance dans le patriotisme de nos représentants, qui doivent se pénétrer des idées de modération. La Chambre des députés a eu un mauvais début, avec sa frénésie d'invalidations électorales. Ce n'est point ainsi qu'il faut se poser devant une nation comme la France, qui ne veut ni des autoritaires, ni des intolérants, et qui comprend aujourd'hui que le seul régime qui lui convient est celui de la liberté et de la discussion prudemment réglée par la loi, mais proclamée comme la base fondamentale et nécessaire de nos institutions.

Pendant trente-quatre ans, ce Pays a pratiqué le Gouvernement constitutionnel, et on le vit alors réparer les effroyables malheurs du premier empire qui avait fait périr des millions d'hommes d'une extrémité de l'Europe à l'autre, et qui nous avait légué l'invasion et le partage, cortège fatal des Bonaparte. Aujourd'hui, la République peut porter remède à toutes les calamités, plus sinistres encore, qui ont fondu sur nous avec le second empire. Déjà l'œuvre est bien commencée, et il faut être aveugle pour ne pas reconnaître que la Nation travaille dans le calme au milieu de l'accroissement de la prospérité publique. Mais, que les républicains ne s'y trompent pas ! Nous leur avons dit souvent et nous leur répéterons sans cesse, que la République de 1875 ne peut s'asseoir qu'à la condition de n'avoir rien de commun avec son aïeule, et d'être plus intelligente que sa mère la République de 1848.

Un grand mouvement a éclaté le 20 février et le 5 mars derniers : la France a affirmé la Constitution. Il y a là un fait indéniable ; mais, au nom du ciel, qu'on établisse bien vite une ligne de démarcation résolument tranchée entre les républicains intransigeants et les républicains conservateurs dont le nombre se grossit chaque jour de conservateurs ralliés à la République. Ces derniers veulent une sincère et complète expérimentation du régime actuel. Ils font des vœux pour que l'essai soit couronné de succès ; mais ils n'oublient pas, si l'épreuve était mauvaise, ces trente-quatre ans de gouvernement constitutionnel-monarchique dont nous venons de redire les bienfaits immenses.

Ce qu'il faut, ce qui est utile, ce qui est indispensable, c'est que la question de l'avenir se trouve circonscrite entre la République conservatrice et la Monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire entre la liberté avec un chef électif et la liberté avec un chef héréditaire.

Nous appelons donc ardemment pendant les trois années de la session qui a recommencé hier, la formation d'une majorité parlementaire recrutée en dehors des bonapartistes militants et des intransigeants de la gauche. Les uns et les autres sont les ennemis de la France; avec eux il n'y a de possible que la misère à l'intérieur et l'abaissement à l'extérieur. Sur le terrain nouveau, que des événements plus forts que nous offrent et imposent aux efforts combinés des hommes sages, tous les adhérents des anciens partis peuvent venir depuis le légitimiste jusqu'à cette masse considérable de gens qui avaient accepté le gouvernement de Napoléon III par cela seul que ce gouvernement existait et qu'ils avaient peur de l'inconnu.

Si ce mouvement national, que nous considérons comme notre unique chance de salut, ne se produisait pas, on nous verrait osciller de la démagogie à l'empire, et de l'empire à la démagogie. Ces deux extrêmes de la politique contemporaine sont dignes l'un de l'autre; car l'empire amène la démagogie, et la démagogie amène l'empire. Au fond, ils sont une seule et même chose. Quelle différence, en effet, reconnaît-on entre l'empire qui dissèque le territoire français et la démagogie qui trouve plus expéditif de brûler Paris ? Hélas ! le résultat est identique pour le présent et pour l'avenir de notre patrie, avec cette différence toutefois que les rouges lueurs de la Commune s'éteignent plus vite que les feux profonds et souterrains de l'empire, qui, un beau jour, envahissent tout à coup le trône pontifical, ou emportent dans leur tourbillon maudit l'Alsace et la Lorraine.

Le discours suivant prononcé par Mgr l'évêque d'Orléans, en recevant à la porte de la cathédrale le Maréchal-Président de la République, est digne de tous points de fixer l'attention et d'être proposé comme exemple.

Il y passe un grand souffle de patriotisme ardent, et lorsque l'illustre prélat parle de Jeanne d'Arc et de rôle libérateur, on sent que sa pensée se reporte invinciblement vers le temps présent et qu'il associe les douleurs de la dernière guerre Napoléonienne aux épreuves si longues et si terribles de la guerre de Cent ans. Mais il a aussi des paroles d'apaisement et d'encouragement, et ce ne sont pas les moins précieuses.

Dans ce discours, rien qui ne soit inspiré par l'amour le plus pur de la France. Il ne s'y trouve aucune autre préoccupation; ces grandes leçons dans la bouche de Mgr Dupanloup ne peuvent manquer d'être entendues et de produire le meilleur effet :

Monsieur le Maréchal,
La ville d'Orléans célèbre en ce jour deux fêtes : la fête pacifique de l'agriculture et la fête d'une guerrière libératrice de notre cité et de la France. Il y a entre ces deux fêtes, que la religion se plaît à bénir, des harmonies touchantes, et toutes deux étaient dignes, monsieur le Maréchal, que votre présence vint en rehausser l'éclat.

La fête de l'agriculture témoigne que notre cher et grand pays veut se relever par les féconds travaux de la paix : et à regarder les merveilles de ce brillant concours régional, ne pourrait-on pas se croire revenu aux plus beaux jours de la prospérité nationale ?

Ainsi la France étonnera le monde par ses ressources toutes les fois qu'il lui sera donné de développer librement les forces vives et toutes les richesses territoriales et intellectuelles que Dieu lui a si magnifiquement départies.

Mais ces nobles travaux ont besoin de sécurité et de confiance et c'est votre glorieuse mission, monsieur le Maréchal, de lui en assurer le bienfait. Votre présence au milieu de nous dit hautement à notre pays qu'il peut, sous la protection de votre vaillante et loyale épée, préparer pacifiquement la force et les gloires de l'avenir.

La fête de Jeanne d'Arc nous rappelle comment Dieu autrefois protégea la France et nous apprend que s'il est bon qu'un peuple compte sur lui-même et travaille courageusement à sa régénération, il faut qu'il sache regarder plus haut jusqu'à celui qui tient dans ses mains le sort des nations, et c'est pourquoi, monsieur le Maréchal, dans cette basilique, où s'est agenouillée Jeanne d'Arc, vous venez implorer le secours providentiel dont les peuples et les chefs de peuples ne peuvent se passer, surtout les jours de crise.

Que Dieu exauce vos prières et les nôtres ; qu'il laisse tomber sur notre chère Patrie ses anciens regards de miséricorde ! Qu'à la prospérité matérielle il ajoute la grandeur chrétienne, et qu'il vous donne, à vous, monsieur le Maréchal, dont le noble cœur en est si digne, ces illuminations supérieures qui, à l'heure du péril, font qu'un homme se rencontre de la forte race de ceux par lesquels il plaît à Dieu, comme dit l'Écriture, de sauver son peuple : *De semine vivorum illorum per quos salus facta est in Israël.*

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 10 mai.

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Élysée à midi et demi et ne s'est séparé qu'après 2 heures. Il s'est occupé du projet de loi sur l'organisation municipale, des événements de Salonique et enfin, du mouvement préfectoral, et sous-préfectoral. Ce mouvement paraît fort avancé, mais il n'est pas encore terminé et ne paraîtra probablement que jeudi au *Journal officiel*. On assure que M. Mahias est nommé préfet à Foix et non pas à Oran. Parmi les nouveaux préfets, on cite M. Merlin. Le nombre des sous-préfets révoqués serait de trente-six.

On assure qu'il a été décidé, dans le conseil que

la récente détermination relative au remplacement des maires pris en dehors des Conseils municipaux, devait avoir pour corollaire la remise en vigueur des conseils municipaux suspendus et la convocation des électeurs dans les communes où les conseils ont été dissous.

Le conseil des ministres, avait été précédé d'une réunion ministérielle tenue au ministère de la justice et dans laquelle on s'était occupé de la dernière circulaire de M. Ricard, dont le texte, comme je vous l'ai dit, n'avait pas été préalablement soumis au conseil. La circulaire a obtenu l'approbation unanime des collègues de M. le ministre de l'intérieur. Cette circulaire et les précédentes ont valu au cabinet la complète adhésion des gauches et il y a lieu de croire aujourd'hui que, sauf des incidents imprévus, la majorité de la Chambre s'abstiendra de créer au cabinet, pendant la session d'été, de trop grosses difficultés. Quant à la question d'amnistie, il n'en sera probablement plus question à la fin de la semaine, le vote des conclusions du rapport Leblond n'étant pas plus douteux aujourd'hui qu'au mois de mars.

Les nouvelles de Bulgarie excitent d'assez vives préoccupations dans les cercles politiques. Il y a deux jours, on signalait seulement dans cette province des rixes de paysans. Aujourd'hui c'est le télégraphe de Constantinople qui, lui-même, avoue un commencement d'insurrection et nous apprend que les émeutiers se sont enfuis dans les montagnes.

La Bulgarie était depuis longtemps travaillée par des émissaires Slaves. Ce qui se passe aujourd'hui montre que leurs efforts n'ont pas été tout à fait infructueux.

Revue des Journaux

Moniteur universel.

Le conseil municipal de Paris vient de prendre un certain nombre de résolutions fâcheuses. Malgré les efforts de M. le préfet, malgré les protestations de MM. Binder, Desouches, Potier, Riant ; malgré un éloquent discours de M. Beudant, il a successivement rayé de son budget presque toutes les subventions que le précédent conseil avait accordées à des œuvres charitables inspirées par le sentiment religieux. Sur 123,000 francs que le conseil avait à répartir entre les établissements philanthropiques, il n'en distribuera cette année que 32,000 fr. ; les 90,000 fr. resteront en caisse, comme l'a proposé le rapporteur, M. Thalié, pour « encourager plus tard les établissements de bienfaisance laïque qui... pourraient se fonder. »

N'est-ce pas admirable ? Et comme les pauvres seront satisfaits et fiers de leur conseil municipal, quand ils viendront demander des secours aux maisons religieuses qui les avaient jusqu'ici assistés, et qu'on leur répondra : Nous n'avons rien pour vous ; vos magistrats, dans leur intelligente sollicitude, ont pensé que le pain qui vous serait donné par des mains congréganistes serait pour vous d'une digestion trop difficile; allez frapper aux portes des sociétés charitables de libres-penseurs; ceux-là seuls peuvent vous distribuer des aliments vraiment bienfaisants. — Mais les

libres-penseurs n'ont pas fondé de sociétés charitables. — Rassurez-vous; ils en fonderont... un jour ou l'autre; c'est M. Thulié qui s'en porte garant.

Temps

La première question que les Chambres trouveront devant elles à la reprise de la session sera l'amnistie. Il n'y a pas moyen d'en douter aujourd'hui, le gouvernement a fait une faute en n'insistant pas pour que le Parlement se prononçât sur cette mesure avant de se séparer. Il est des questions qu'il faut savoir trancher parce qu'elles inquiètent l'opinion aussi longtemps qu'elles restent en suspens. Les vacances des Chambres, ainsi qu'il était facile de le prévoir, ont été mises à profit par les partis extrêmes. Irrités du mauvais accueil qu'ils avaient rencontré dans la Chambre, ces partis ont essayé de peser sur les résolutions ultérieures de la majorité en créant une sorte d'agitation au moyen de réunions et de pétitions.

La presse n'a pas manqué de mettre au compte de la république les exagérations de quelques républicains. Elle s'est appliquée à reproduire les articles les plus fâcheux des feuilles les plus obscures, elle s'est faite l'écho empressé de tous les discours, le véhicule complaisant de tous les arguments des défenseurs de l'amnistie. Il semblait, à les entendre, que la France toute entière fût à la veille de s'engager dans cet engrenage de politique radicale où doit périr tout gouvernement qui s'avise de n'être pas monarchique.

Nous croyons au contraire que la campagne en faveur de l'amnistie aura eu pour effet de mettre dans tout son jour la république de ce pays et de ses représentants à suivre les conseils téméraires. Les défenseurs de l'amnistie ont eu le malheur de se montrer plus préoccupés du jugement à porter sur la Commune que du soulagement à apporter aux condamnés; ils ont trop plaidé les circonstances atténuantes en faveur de l'insurrection; ils ont trop réclamé comme un droit ce qu'il fallait demander comme une grâce, et ils se sont mis, du même coup, en opposition avec le sentiment public. Le sentiment de la France au sujet de la Commune, s'il a perdu avec le temps, beaucoup de sa violence, n'a rien perdu de sa sévérité. Le pays n'admet pas qu'on cherche à faire rentrer dans la catégorie des fautes purement politiques un attentat qui l'a mis à deux doigts de sa perte. Il souffre impatiemment qu'on excuse la plus inexcusable des insurrections dont Paris a été le théâtre, constituant, comme elle le faisait, une révolte contre le suffrage universel, et ajoutant le désastre de l'anarchie au désastre de l'occupation étrangère. Tels sont les sentiments contre lesquels échoueront toujours les efforts des partisans de l'amnistie. Nous sommes bien loin, d'ailleurs, d'en conclure que toutes les condamnations prononcées pour participation à la Commune n'aient qu'à suivre leur cours. Nous sommes les premiers, au contraire, à proclamer qu'il y a une très grande part à faire à la clémence. Nous ajoutons seulement que c'est là une question d'humanité et non de justice, de faveur et non de revendication. Il y a une solution à la difficulté qui se pose aujourd'hui devant la conscience publique, et il n'y en a qu'une, c'est l'exercice du droit de grâce. Les partisans de l'amnistie se récrient, mais quand on va au fond de leurs arguments, on reconnaît qu'ils ne veulent pas de la grâce précisément parce que c'est une grâce, et qu'ils désirent quelque chose de mieux ou quelque chose de plus; eh bien, c'est justement ce quelque chose de plus que la politique défend de leur concéder.

ORIENT

Voici le récit officiel de l'assassinat des consuls français et allemand, tel qu'il a été adressé au gouverneur général de Salonique :

Une jeune villageoise chrétienne, qui avait embrassé l'islamisme, étant arrivée par le chemin de fer à Salonique, quelques zaptiés (gendarmes), qui l'attendaient à la station, allaient la conduire, selon l'usage, à la résidence du gouverneur général, lorsqu'environ 150 individus, réunis par le consul des Etats-Unis, ont assailli la jeune fille, arraché son voile et son manteau, et, l'enlevant de force, l'ont emmenée dans la maison d'un chrétien, ce qui a exaspéré les musulmans présents à cette scène de violence.

Bientôt la foule ameutée s'est portée en masse à la résidence du gouverneur pour y demander avec instance que la jeune fille fût ramenée, en attendant l'arrivée de la jeune fille, la foule s'est réunie

dans une mosquée, et à partir de ce moment tous les efforts des autorités et des notables ont été impuissants pour la contenir; il était visible que l'ordre ne serait rétabli que par l'arrivée de la jeune fille ou l'apparition des troupes.

A ce moment, le gouverneur, informé que le consul d'Allemagne et le consul de France avaient pénétré dans la mosquée envahie, est venu en personne pour faire sortir les consuls et calmer les esprits; mais tous ses efforts ont été inutiles. La jeune fille n'arrivant pas, la populace qui, après s'être procuré des armes, s'était accumulée aux abords de la mosquée a arraché les barreaux des grilles; elle s'est ruée sur les deux consuls qui, malgré les efforts désespérés du gouverneur, ont succombé sous les coups des assaillants.

Les troupes ont paru trop tard pour sauver les représentants de la France et de l'Allemagne; mais elles ont dispersé les perturbateurs, placé des sentinelles devant les consulats, et finalement rétabli la tranquillité. Des poursuites ont commencé aussitôt contre les fauteurs de l'émeute.

Ce douloureux événement a profondément impressionné la Sublime-Porte, qui a résolu de sévir promptement et avec la plus grande rigueur contre les misérables auteurs du forfait. A cet effet, deux commissaires impériaux, munis de pleins pouvoirs, sont partis pour Salonique, accompagnés des délégués des ambassades de France et d'Allemagne.

Salonique, située sur le golfe du même nom, a une population d'environ 100,000 habitants, dont moitié, dit-on, se compose d'Israélites émigrés de l'Espagne et qui ont conservé l'usage de la langue espagnole. Le reste de la population est composé de Turcs, de Grecs, marins pour la plupart, de Bulgares et de quelques Valaques. Salonique est l'une des échelles du Levant les plus importantes. Le port est desservi par les Messageries françaises, la compagnie Freyssinet (de Marseille), le Lloyd autrichien et des vapeurs turcs et égyptiens.

La ville est le chef-lieu du vilayet (gouvernement général) de Salonique, et la résidence du vali (gouverneur général).

Tous les journaux sont remplis d'articles sur le double assassinat.

Il est temps, dit la *Liberté*, que la diplomatie européenne renonce aux lenteurs et aux tergiversations qui ont jusqu'ici entravé son action en Orient. L'entrevue que vont avoir à Berlin les deux empereurs d'Allemagne et de Russie, ainsi que leurs deux chanceliers, MM. de Gortschakoff et de Bismarck, auxquels viendra de Vienne se joindre le chef du cabinet austro-hongrois, M. le comte Andrassy, aura probablement à cet égard, une importance décisive. Il n'est pas supposable que cette rencontre solennelle ait pour résultat unique la rédaction en commun d'une nouvelle note qui aurait nécessairement le sort de la note Andrassy.

Que de l'entrevue de Berlin, il doive sortir non plus seulement l'envoi à Constantinople d'un parchemin diplomatique, mais un acte formel d'intervention effective des puissances, c'est ce que pressent et annonce depuis longtemps la presse des trois empires. Mais après ce qui vient de se passer à Salonique, cet acte ne saurait plus être retardé; il reste à savoir seulement sous quelle forme et par quels agents il se produira.

Jusqu'à ces derniers temps, les deux puissances les plus intéressées dans la question orientale étaient l'Autriche et la Russie; l'assassinat des consuls de France et d'Allemagne force, momentanément au moins, ces deux puissances à renoncer à la politique d'expectative. L'Europe entière est appelée d'ici à quelques jours, à se prononcer sur le sort de la Turquie. La question fera, cette fois, un pas décisif; les événements ont forcé la main à la diplomatie.

La note Andrassy restera, en effet, dans l'histoire, un des témoignages les plus remarquables de l'impuissance de la diplomatie. On n'a pas oublié avec quelle solennité ce document trop fameux fut adressé au gouvernement turc, qui promit tout ce qu'on voulut et s'engagea à faire de la note autrichienne son *vade mecum* administratif.

Mais quatre mois se sont passés, et aucune des promesses de la Porte ne s'est réalisée, aucune des réformes entreprises n'a été inaugurée. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui constate ce fait a bien tort de s'en indigner et de le trouver étonnant. S'attendait-elle donc à voir le gouvernement turc se transformer du jour au lendemain et exécuter, en pleine crise insurrectionnelle et en pleine détresse financière, une véritable révolution politique, morale, économique, judiciaire et administrative,

pour le succès de laquelle de longues années d'une paix profonde et d'une infatigable activité seraient la plus indispensable et la première des conditions?

Aujourd'hui l'insurrection est aussi forte, plus forte même qu'il y a quatre mois; le printemps est arrivé sans amener avec lui la pacification espérée; la Serbie et le Montenegro continuent, avec l'assentiment secret d'une au moins des trois puissances du Nord, à alimenter le feu de la guerre de race dans la presqu'île des Balkans; la Turquie, complètement isolée en Europe, et ne pouvant plus désormais compter sur l'Autriche, encore moins sur la France et sur l'Angleterre, épuise ses dernières forces en armements désespérés; enfin le fanatisme musulman se réveille et ses premiers coups frappent un consul français et un consul allemand.

La situation en Orient est donc très grave.

Nous reproduisons l'article du *Journal des Débats* dont nous avons parlé, avant-hier, d'après un télégramme de Paris :

La douloureuse nouvelle que nous a apportée le télégraphe, de l'assassinat des consuls de France et d'Allemagne à Salonique ne nous paraît pas propre à entretenir les illusions optimistes des hauts et bienveillants personnages qui s'occupent activement depuis tantôt un an de pacifier les affaires orientales. Les populations chrétiennes se sont soulevées dans le Nord, et voici qu'elles commencent à s'agiter dans les autres parties de l'empire. C'est dans une rixe provoquée cette fois par l'intolérance des chrétiens, qui voulaient empêcher une jeune fille bulgare de se faire musulmane, que les deux infortunés consuls ont trouvé la mort. A Salonique, comme dans la plupart des villes de la Turquie d'Europe, Constantinople excepté, les musulmans se trouvent en minorité; mais ils n'en sont que plus prompts à recourir aux moyens violents pour terroriser des adversaires qu'ils considèrent, d'ailleurs, comme des esclaves révoltés. Un planteur du Sud n'avait pas plus de mépris pour ses nègres qu'un Turc, frotté ou non de civilisation, n'en a pour un chrétien ou un juif.

Aussi longtemps que les populations chrétiennes étaient assujetties et subalternisées, aussi longtemps que le Turc était le maître, la paix pouvait régner dans l'empire, comme elle régnait aux beaux jours de l'esclavage dans les Etats du Sud de l'Union américaine. Mais nous n'en sommes plus là. Non seulement des réformes, à la vérité plus bruyantes que sérieuses, menacent aujourd'hui d'enlever à la race dominante sa puissance souveraine, en mettant les chrétiens sur le pied d'égalité avec les Turcs, mais encore le drapeau de l'émancipation a été levé dans les provinces du Nord, et si la lutte matérielle est concentrée en Herzégovine et en Bosnie, elle excite ailleurs des passions dont la catastrophe de Salonique peut nous faire mesurer l'intensité et la violence. Si cette lutte se prolonge, qui peut répondre que l'incendie ne se propagera pas dans toutes les parties de la Turquie d'Europe et d'Asie, où des populations chrétiennes se trouvent juxtaposées aux populations musulmanes? Aujourd'hui, c'est un assassinat; demain, ce seront des massacres.

Il nous semble qu'en présence d'un tel état de choses la politique d'atermoiement n'est plus de mise et que les Notes à l'eau de rose ne suffisent plus. Il est devenu bien évident aujourd'hui que les Turcs sont incapables de maîtriser une insurrection qui trouve son point d'appui et ses aliments au dehors, dans deux petits Etats limitrophes que la protection bienveillante des puissances couvre d'une manière spéciale. Il n'est pas moins évident que les insurgés, de leur côté, ne sont pas assez forts pour se débarrasser des Turcs, et que la lutte, au lieu de s'apaiser, ne peut que s'étendre en provoquant les plus effroyables catastrophes. Puisque toutes les puissances sont actuellement animées des intentions les plus pures en ce qui concerne les affaires d'Orient, puisque aucune d'elles ne songe à s'y attribuer le moindre avantage au détriment de autres, puisqu'elles rivalisent de bon vouloir et de désintéressement, puisque enfin elles disposent de tout l'ascendant et de toute la force nécessaire pour mettre à la raison Turcs et insurgés, même sans coup ferir, ne seraient-elles pas inexcusables de demeurer plus longtemps simples spectatrices d'un incendie qu'elles ont à la fois la bonne volonté et le pouvoir d'éteindre? Il y a six mois, ce n'était encore qu'un simple feu de cheminée; aujourd'hui, c'est une aile du bâtiment qui brûle; demain, ce sera le bâtiment tout entier. Que peuvent-elles gagner à attendre davantage?

Chronique religieuse

La *Gazette nationale* de Berlin s'est joyeusement livrée à des plaisanteries piquantes sur la rapide succession des signataires responsables de la *Germania*.

Comme nous le disions dernièrement, plusieurs ont été en effet poursuivis ou emprisonnés. On reconnaît, à ce procédé, toute la cour-

toisie germanique qui consiste à jeter le sarcasme et la raillerie, l'insulte et l'injure à un ennemi vaincu.

« Cette malignité lâche, dit un journal, est le trait distinctif de la presse nationale libérale dont la corruption, la perversité profonde étaient connues depuis longtemps. »

— Les agences télégraphiques ont fait courir des bruits sur des négociations entre des cardinaux et des ambassadeurs, tant au sujet des rapports du Souverain-Pontife avec le gouvernement italien, que relativement au futur concile.

Cela ne vaut pas la peine d'être démenti.

« Dimanche dernier, dit une feuille religieuse, le nonce du Pape a officié à la chapelle de Montmartre; un grand nombre de fidèles s'étaient rendus à la chapelle qui pouvait à peine les contenir.

« Sur l'initiative de Mgr Guibert, chaque matin, à huit heures, une messe est dite pour obtenir de Dieu qu'il éclaire les membres de nos deux chambres dans la question de la *collation des grades*, et qu'il ne permette pas qu'un coup terrible soit porté aux universités catholiques naissantes. »

— Les *vieux-catholiques* de la paroisse d'Oltan, canton de Berne, d'accord avec leurs intrus, ont supprimé la confession et l'ont remplacée par une cérémonie annuelle.

C'est plus commode. Il y a même quelque chose de plus commode encore, c'est de tout supprimer; et on en viendra là.

Comme le disait le fabuliste :

« Ceci soit dit en passant. Je me tais. »

M. l'abbé d'Hultz, vicaire-général du diocèse de Paris, a prononcé le panégyrique de Jeanne d'Arc, à la cathédrale d'Orléans, à l'occasion des fêtes données en l'honneur du 447^e anniversaire de la délivrance de cette ville.

— La cathédrale d'Alexandrie, dans le Piémont, vient d'être la proie des flammes.

— L'Union nationale de Montpellier annonce la mort du P. de Foresta, de la compagnie de Jésus, fondateur de l'école apostolique d'Avignon.

Les prédications du P. de Foresta sont bien connues, dans tout le midi de la France.

On remarquait sans doute, dans cet humble religieux, les qualités de l'orateur, mais surtout les incomparables vertus de l'apôtre et de l'ascète.

— L'Univers reçoit la dépêche suivante au sujet du voyage à Rome des pèlerins français et de l'audience qu'ils ont obtenue du Saint-Père.

« L'audience a été splendide, la salle ducale était pleine; il y avait près de 1500 pèlerins représentant plus de 60 diocèses. Une vingtaine de cardinaux étaient présents, ainsi qu'un grand nombre d'évêques et de prélats.

« M. de Damas a donné lecture de l'adresse au nom des pèlerins.

« Le Pape a répondu par une admirable allocution sur les pèlerinages, qui sont pour lui un soutien et une consolation; il a recommandé la persévérance dans les œuvres et dans la prière.

« Le Pape s'est retiré très-ému. »

— La réouverture des cours de l'université anglaise et catholique de Kensington a eu lieu au milieu d'un grand concours. Parmi les assistants, on remarquait lord Pètré, le duc de Norfolk et lord Ripon.

S. Em. le cardinal Manning assistait à la cérémonie, entouré de ses suffragants.

— Une pétition en faveur de l'unité catholique a été adressée au Sénat espagnol.

Cette pétition est signée de tous les membres de la noblesse catalane.

Cette pétition obtiendra-t-elle un résultat? Peut-être.

« Je dis peut-être, et je le dis tout bas. »

Henri NADAL.

P.-S. — Une pétition se signe, dans le nord, pour le maintien intégral de la loi existante sur la liberté de l'enseignement supérieur.

H. N.

Chronique locale et méridionale.

Cour d'assises du Lot.

Présidence de M. Destanne de Bernis, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

Audience du 8 mai 1876.

Affaire Eugène Siffray. — Voir qualifié.

Siffray Eugène, âgé de 19 ans, était domestique au Mas de Guillaume, commune de

Gigouzac, chez les époux Cassan, lorsque en janvier dernier il profita de l'absence de ses maîtres pour pénétrer dans leur chambre, forcer l'armoire et en soustraire 3,020 fr. qui s'y trouvaient. L'information a démontré la culpabilité de l'accusé. Ses antécédants ne sont pas exempts de reproche; son penchant au vol s'est manifesté de bonne heure. Il y a 7 ou 8 ans, on retrouva sur lui, cousue dans ses vêtements, une somme de 14 fr. soustraite à un de ses amis. Au mois de septembre 1875 ses maîtres étant également absents et Siffroy étant resté à la maison avec les deux enfants Cassan, la soustraction d'une somme de 100 fr. fut aussi constatée.

Reconnu coupable, l'accusé Siffroy a été condamné à 5 ans de prison.

Ministère public, M. Cénac.
Défenseur, M^e Lurguie.

Audience du 9 mai.

Affaire Jean Jammès. — Attentats à la pudeur.

Jammès Jean, cultivateur, âgé de 60 ans, inculpé d'attentats à la pudeur et reconnu coupable par le jury, a été condamné à 5 années d'emprisonnement.

Ministère public, M. de Bellegarde.
Défenseur, M^e Pouzet.

Audience du 10 mai.

Affaire Poulhac Marie. — Infanticide.

La nommée Poulhac Marie, âgée de 29 ans, de Latronquière, comparait devant le jury sous la grave accusation d'infanticide. Le 26 janvier dernier la rumeur publique accusait la couturière Poulhac d'être accouchée clandestinement. Interrogée par le maréchal-des-logis de gendarmerie de Latronquière, elle reconnut tout d'abord avoir fait une fausse couche. Modifiant bientôt son récit elle avoua que quelques jours auparavant elle avait mis au monde un enfant mort-né et qu'après l'avoir soigneusement enveloppé, elle l'avait enterré dans son jardin. L'exhumation eut lieu et l'autopsie du cadavre prouva que l'enfant était né à terme, qu'il était bien constitué, qu'il avait respiré et qu'il avait dû être asphyxié par suffocation. Devant ces affirmations des hommes de l'art, il ne restait plus à Marie Poulhac qu'à compléter ses aveux; l'accusée déclara enfin qu'elle avait donné la mort à son enfant en lui serrant le cou avec les mains au-dessous des deux oreilles.

Marie Poulhac a été condamnée à 5 ans de travaux forcés.

Ministère public : M. Cénac.
Défenseur : M^e Pouzet.

Dimanche dernier une touchante cérémonie réunissait dans la chapelle du Lycée les membres du bureau d'administration, tous les maîtres de l'Établissement, les élèves et un grand nombre de parents.

Vingt enfants y faisaient leur première communion. M. l'abbé Maury, archiprêtre de la Cathédrale a célébré la messe pendant laquelle les élèves du Lycée et l'Orphéon de la ville ont alternativement chanté plusieurs chœurs, et a prononcé avant et après la communion, deux allocutions qui ont fait une impression profonde sur ces jeunes esprits.

Le soir, après les vêpres, M. l'abbé Decros, vicaire de la Cathédrale a prononcé un sermon qui a été fort goûté.

La Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier, décrènera le mardi de Pâques de 1878, année qui coïncide avec le second millénaire de la fondation d'Aix en Provence, des prix aux meilleurs travaux philologiques sur les idiômes actuels de la France et de la Catalogne ainsi qu'aux meilleures pièces de poésie et de prose en langue d'oc ancienne ou moderne.

S'adresser pour de plus amples détails, à Montpellier, au secrétaire de la Société, M. Roque-Ferrier.

Les débitants de boissons ont été avisés qu'ils ne devaient pas laisser figurer dans leurs établissements des pétitions relatives à l'amnistie.

Il n'est bruit à Sarlat que de l'empoisonnement d'un brave homme par sa femme. La femme X., vivait depuis longtemps en mauvaise intelligence avec son mari. Ce dernier mourut. Une lettre anonyme adressée à son fils absent lors de son décès, lui apprit que la mort était due à un crime commis par sa mère, de complicité avec son amant. Emu par cette révélation, le fils vint à Sarlat communiquer la lettre au par-

quet. L'exhumation fut ordonnée et le médecin chargé de l'autopsie déclara qu'il y avait eu empoisonnement par l'arsenic.

On dit que l'accusée a fait des aveux à la suite desquels l'amant, incarcéré d'abord, aurait été relaxé. L'instruction se poursuit activement. Un grand nombre de témoins ont déjà été entendus

(Périgord).

Aux termes de l'article 9, paragraphe 2 de la loi du 16 septembre 1871, les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels ne sont pas assujetties à la taxe du 2 0/0 sur les cotisations payées par les membres ou associés des cercles.

Le conseil d'Etat a décidé, en annulant un arrêté contraire du conseil de préfecture du Nord, qu'application de principe devait être faite et, par conséquent, exemption de taxe accordée à une société composée d'enfants de neuf à seize ans, se réunissant le dimanche seulement, ayant pour but de former les jeunes gens au bien et de leur procurer des récréations honnêtes et agréables, et aux besoins de laquelle il est pourvu par des souscriptions.

Une pareille société ne rentre pas dans la catégorie des cercles assujettis à la taxe.

Le Journal officiel annonce que l'île de Taïti, dans l'océan Pacifique, au-delà des Etats-Unis, manque de bras, et que le Gouvernement est décidé à accorder toutes facilités aux ouvriers charpentiers, menuisiers, serruriers, mécaniciens, fondeurs, peintres, vitriers, maçons plâtriers, etc., qui voudront se rendre dans cette île lointaine.

Une dépêche du préfet des Landes annonce que la variole sévit dans son département; il demande au ministre de l'agriculture et du commerce de lui expédier d'urgence du vaccin et des médecins vaccinateurs, qui lui font défaut.

GRAND CIRQUE BAZOLA.

Le grand cirque Bazola poursuit le cours de ses succès. La représentation de ce soir sera particulièrement attrayante. Voir le programme à la 4^e Page.

NOTICE SUR LE PHYLLOXERA.

(Fin).

Les racines seules des souches sont attaquées par le phylloxera. Si l'on plante une souche d'espèce résistante, et si on la greffe en cépage français on obtient une souche à racine résistante, et dont les fruits sont ceux que l'on connaît et apprécie depuis longtemps, et qui font la gloire de notre riche vignoble.

Voilà pour beaucoup de propriétaires l'avenir de la vigne en France. Transformation de nos vignes en vignes américaines sur lesquelles on greffera des cépages français.

Ce moyen paraît en effet très sûr et très rationnel, mais quelle perte de temps, quelle dépense énorme si nous sommes tous obligés d'en venir là.

Si encore ceux qui ont des plantations à faire, pouvaient à l'aide de ces plants étrangers, se préparer, en prévision de l'invasion du fléau, des vignes qui puissent lui résister. Malheureusement ça n'est pas possible. Outre que la loi défend le colportage de ces plants dans les pays non phylloxérés, ce serait de la part du viticulteur une imprudence énorme que de vouloir les introduire chez lui, car ils portent toujours sur eux des pucerons ou leurs œufs; une fois le phylloxera importé dans ses vignes, grâce à sa multiplication si effrayante, il les aura bientôt détruites, et se répandra dans tous les vignobles du pays où il portera la destruction et la ruine. Aussi si l'on veut faire venir des cépages américains, il faut attendre d'avoir le phylloxera chez soi, alors on pourra faire ces nouvelles plantations sans crainte d'ajouter plus de mal à celui qui existe déjà.

Dans cette situation si effrayante, si critique pour la viticulture, que peut attendre, que peut espérer le département du Lot.

Il est bien difficile de répondre à une pareille question. Le phylloxera est à nos portes, le dernier bulletin de la société d'agriculture de la Dordogne, signalait sa présence à Sarlat, à Belvès et dans bien d'autres localités nous environnant, peut-être l'avons-nous déjà chez nous et nous ne nous en doutons pas. Peut-être au contraire la vue de nos montagnes, de nos coteaux escarpés lui fera rebrousser chemin, et comme l'Ardèche, dont la configuration géographique ressemble beaucoup à celle du Lot, serons-nous épargnés. Peut-être aussi le fléau, s'il nous arrive sévira-t-il chez nous avec moins d'intensité que dans le Languedoc, les Charentes

et la Gironde.

En tous cas, ce qui est le plus recommandé aux viticulteurs, c'est de bien travailler leurs vignes, de les bien fumer surtout avec des engrais potassiques; on conçoit en effet qu'un corps vigoureux supporte beaucoup mieux une maladie qu'un corps épuisé et rachitique.

Outre cet avantage incontestable pour nous engager à soigner nos vignes, il en est encore un qui mérite une grande considération. Parmi les départements les plus attaqués par le phylloxera, se trouvent ceux qui produisent le plus de vin. L'Hérault, la Gironde, les Charentes, fournissent à eux seuls la moitié de la récolte de la France. Si on y ajoute le Var, les Bouches-du-Rhône, le Gard, Vaucluse, la Drôme, la Dordogne et tant d'autres dont la production est aussi très considérable, on verra que dans un an ou deux, lorsque les points d'attaque déjà existant auront pris tout leur développement, lorsque de nouveaux se seront montrés un peu partout, une grande partie de la récolte de la France aura disparu, le peu de vin qu'on récoltera prendra alors une valeur très considérable. Si nos vignes sont bien travaillées, bien fumées, la récolte augmentera d'autant, et il se peut qu'une ou deux bonnes années paient au delà de la valeur de la terre. Si les vignes sont très vigoureuses, on pourra aussi se montrer plus exigeant avec elles, leur donner plus de bois, et leur demander plus de récolte. Aussi, je crois qu'il est pour nous d'un intérêt capital de les bien soigner afin d'augmenter le plus possible leur production.

Outre cette amélioration dans la culture, le propriétaire doit être très vigilant, et surveiller avec une attention soutenue ses vignes, et même celles des voisins qui seraient plus insouciantes que lui. Il s'agit de découvrir au plus tôt les points d'attaque, s'il en apparaît chez nous, afin d'en donner avis à la Société d'agriculture, qui pourra essayer, avec l'appui de l'administration et d'après les moyens indiqués dans les circulaires ministérielles, de détruire ce germe de mal qui bientôt nous ruinerait tous. L'ennemi est à nos portes, faisons tous bonne garde, avertissons-nous mutuellement, et dès qu'il aura mis les pieds chez nous, faisons tous nos efforts pour le détruire avant qu'il ne devienne assez puissant pour ravager nos vignes et nous ruiner comme il l'a fait déjà dans tant de départements.

Baron de Roussy.

Nous apprenons avec plaisir que M^{lle} Joséphine Prieur, de Cahors, élève de la Maternité de Paris vient de subir avec succès ses examens pour le brevet de sage-femme.

Dernières nouvelles

Versailles, 10 mai, soir.

On assure qu'il n'a pas été question, dans le conseil tenu hier à l'Élysée, du mouvement préfectoral et sous-préfectoral. Le travail n'est pas encore définitivement arrêté et sa publication n'est pas probable avant dimanche ou lundi.

Le bruit que plusieurs préfets auraient donné leur démission à la suite de la dernière circulaire du ministre de l'intérieur est dénué de fondement.

La décision prise hier par la commission du budget de continuer ses réunions à Paris (3 fois par semaine le matin) malgré le retour des Chambres à Versailles, est commenté, non sans une certaine animation, dans les cercles de droite et pourrait bien donner lieu à quelque incident parlementaire.

Le Journal officiel publiera cette semaine un certain nombre de nominations de maires.

Le président de la République reviendra s'installer lundi prochain à Versailles.

Le Sénat et la Chambre n'ont aujourd'hui qu'une courte séance.

Au Sénat il n'y avait que 60 membres présents. Après le tirage au sort des bureaux on s'est ajourné à lundi.

La Chambre discutera samedi le rapport de la commission du budget sur le crédit de cent mille francs pour l'envoi d'ouvriers à l'exposition de Philadelphie.

Avant la séance, un incident a eu lieu à l'une des tribunes de gauche. Un individu qu'on dit être un pauvre diable de libraire de Versailles, s'est mis tout-à-coup à crier : Au nom de Dieu et de Jeanne d'Arc, vive Napoléon IV. Les huissiers l'ont naturellement expulsé de la tribune.

Le projet d'organisation municipale ne sera pas déposé avant deux ou trois jours. La commission extra-parlementaire chargée de le préparer doit se réunir demain pour arrêter l'exposé des motifs.

On annonce que plus de 50 arrestations ont déjà été opérées à Salonique.

L'empereur Alexandre est parti de St-Petersbourg pour se rendre à Berlin.

Dépêche Télégraphique

(Service spécial du Journal du Lot.)

Paris, 10 mai, 2 h. soir.

Séance nulle hier au Sénat et à la Chambre des députés. La discussion sur l'amnistie a été fixée à lundi prochain.

Les nouvelles particulières de Berlin font prévoir que la conférence des puissances du Nord aura des résultats pacifiques.

Bourse de Paris

Paris, 11 mai 1876.

Rente 3 p. %	67.90
— 4 1/2 p. %	98.90
— 5 p. %	105.10

La variété et l'intérêt des gravures sont des conditions indispensables au succès d'un journal illustré. Ces qualités, l'Univers illustré les possède à un haut degré, et elles expliquent aisément le succès, chaque jour plus grand, de cette belle publication qui, par sa moralité, irréprochable, a mérité d'être le véritable journal de la famille. Parmi les dessins que contient le numéro de cette semaine, nous citerons les suivants : Conférence sur l'Exposition de Philadelphie, faite au théâtre du Château-d'Eau, par Victor Hugo et Louis Blanc; les événements d'Herzégovine (trois sujets); mise à l'eau d'un bateau de sauvetage sur le littoral de la Manche; l'acte deuxième d'Aïda, le grand opéra de Verdi qui vient d'être représenté au Théâtre-Italien avec un si éclatant succès; le paquebot le Labrador apportant à Philadelphie les premiers envois de la France à l'Exposition, le Nouveau Collier, tableau de M. Ch. Chaplein; une page intéressante et pittoresque consacrée au voyage du lieutenant Cameron dans l'Afrique centrale; le Skating-Ring à Bullier. — Rébus, problème d'échecs. — Cette année encore le Salon de l'Univers illustré sera signé par L'INCONNUE.

Quant à la partie littéraire, de l'Univers illustré, il nous suffit de dire qu'elle est à la hauteur de sa partie artistique. Nous voulons rappeler, en terminant que l'Univers illustré offre en ce moment à ses abonnés une prime entièrement gratuite consistant en volumes choisis des œuvres des plus célèbres écrivains.

M. Calman Lévy, éditeur, rue Auber, 3, se propose de publier la Correspondance de Sainte Beuve prie les personnes qui possèderaient des lettres de l'illustre écrivain, de vouloir bien les lui communiquer, soit en original, soit en copie.

RÉFORME ÉCONOMIQUE.

Sommaire du numéro du 4^{er} mai 1876.

La rentrée de la Réforme économique à Paris, par Yves Guyot. — Le Progrès des libre-échangistes en Autriche, par Max Wirth. — De la Crémation ou de l'incinération des cadavres, au point de vue théorique et pratique, par Cadet. — La Concurrence et ses effets, par Courcelle-Seneuil. — La Nouvelle Ecole historique, par Paul Beurdeley. — Le budget de 1877 et les réformes, par Yves Guyot.

Chronique économique. — France. — La Situation économique. — I. Le mois d'avril. — II. Agriculture et Industrie. — III. Circulation : la Banque de France; les chemins de fer. — IV. Impôts et commerce extérieur. — V. La querelle entre l'or et l'argent. — VI. Les Travaux parlementaires. — VII. Les deux Expositions, par Achille Mercier. — Angleterre. — La Situation économique. I. Rapport annuel sur l'agriculture. — II. Le budget des Indes, par Edmond Barbier. — Suisse et Allemagne. — La Situation économique, par J. Hellès.

Bulletin bibliographique.

Bulletin économique. — Actes officiels. — Nécrologie: Elisée Drouillon. — Les recouvrements commerciaux à faire par la poste. Consommation des rails en France en 1875. — La récolte des vins en 1875. — Notre richesse métallique. — La dépréciation de l'argent. — La question monétaire en Allemagne. — Mouvement du commerce anglais. — Chemins de fer allemands. — Les accidents de chemins de fer en Allemagne, par Georges Lassez.

Bulletin politique.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, est pour une jeune fille ou une jeune mère, le cadeau le plus utile qu'on puisse lui faire. C'est en même temps le plus profitable au donateur, puisqu'en paraissant 52 fois par an, vient chaque semaine rappeler à l'abonnée le souvenir de la personne à qui elle doit cet abonnement.

Publiée par la maison Firmin-Didot, dont le nom est une garantie de la moralité et de la bonne exécution du journal, la *Mode illustrée* en 16 années d'existence, par l'exactitude et le nombre de ses patrons, par le fini de ses gravures, la clarté des explications, par les conseils éclairés de sa directrice M^{me} EMELINE RAYMOND, conseils s'adressant à toutes les conditions de fortune et toutes les circonstances de la vie, a obtenu un succès sans précédent jusqu'ici.

Essentiellement journal de la famille, ennemi d'un luxe exagéré, rejetant impitoyablement toute annonce et réclame fallacieuse, la *Mode illustrée* a toujours eu pour but de donner à ses abonnés le goût d'une élégante simplicité renfermées dans les bornes d'une sage économie, et de leur apprendre, par une bonne entente de la vie intérieure, à ne pas se livrer à des dépenses au-dessus de leur position; c'est ce but moral qui a fait la force et le succès de la *Mode illustrée*. C'est par là que ce journal doit s'imposer à toutes les familles.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C^e, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements :

1^{er} édit. 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro :

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, sautes, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Calcutta, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N^o 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N^o 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N^o 46,240 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N^o 49,522 :

M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excess de la jeunesse.

Cure n^o 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry
» L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, véc vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil. 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinet, pharmacien et Bénéch-Bigourdant épiciers.

Crédit foncier de France.

Emission à 495 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables et 50 ans par voie de tirage au sort. Emissions au pair d'Obligations communales 5 0/0, pour une échéance de 10 ans et à 4 1/2 %, pour une échéance de 5 ans à moins de 10 ans. On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n^o 19; dans les départe-

ments : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 %, rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine :
Saint-Jean. Affections des voies digestives; pesanteur d'estomac.
Magdeleine. Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète.
Précieuse. Appareil biliaire, calculs hépatiques, jaunisse, gastralgies.
Désirée. Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques.
Rigolette. Pâles couleurs, hystéries, lymphatisme, marasme, fièvres.
Dominique. Souveraine contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.
Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille. Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 45 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardèche), sous risque de fausse distribution et ses conséquences.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

GRAND CIRQUE BAZOLA
50 PERSONNES. 25 CHEVAUX.

Aujourd'hui JEUDI, 11 MAI 1876.

GRANDE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE
Avec changement d'exercices.

Pour la première fois

LE

GRAND QUADRILLE DU POMPIER FRÉTILLANT

Danse comique par les 4 CLODOCHES.

Pour la première fois également

LE JOKAY DE NEW-YORK

Par M. Louis BAZOLA.

A LA DEMANDE GÉNÉRALE
LES

TRAPÈZES AÉRIENS

Par les frères WITTAM.

LA FILLE DE L'AIR

Par M^{lle} Agnès BOUTHORS.

Une foule d'Intermèdes comiques par les 8 CLOWNS.

La soirée sera terminée par

LE MÉDECIN HOMÉOPATHE

Grande PANTOMIME jouée par toute la Troupe.

Tous les Ecuyers, les Ecuyères, les Gymnastarques ainsi que le Clowns prendront part à cette grande Fête équestre.

Prix des places : Stalles-chaises 2 fr. 50; Premières 1 fr. 25; Secondes 75 c.

Bureaux à 7 heures 1/2. — On commencera à 8 heures 1/2.

LE CIRQUE est recouvert d'une toile neuve imperméable qui met les Spectateurs à l'abri du mauvais temps.

NOTA. — Monsieur BAZOLA a l'honneur d'informer les amateurs qu'il n'a plus que très-peu de représentations à offrir aux habitants de cette Ville, vu que la Troupe part mardi prochain pour se rendre à la foire d'Aurillac.

Salut et respect.

Eugène BAZOLA, Directeur.

M. MAHOUT
Marchand TAILLEUR

A CAHORS, Galerie Bonafous.

GRAND ASSORTIMENT DE

Castor noir, Zéphir, Mérimos pur laine,
Popeline, Edredon, Alpaga, Moleton noir,
Reps pour pardessus. Cabas Caoutchouc en satin.

Recommandé aux Ecclésiastiques et aux gens de goût.

C. DILLET, éditeur, rue de Sèvres, 45, Paris.

OUVRAGES DE M. HENRI NADAL

Un Mot sur le Suffrage universel

in-8° (édition épuisée).

Un dernier Mot sur le Suffrage universel (in-8°)

La prochaine Loi électorale

in-8° (édition épuisée).

Pour paraître prochainement :

GRANDEUR ET DÉCADENCE

in-8°. — Prix : 75 cent.

En vente chez M. GIRMA, libraire à Cahors.

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
De chaque Commune du Département du Lot
aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement
et du Département, dressé en exécution de
l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.



PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Grison prompt et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réparation exacte du poil par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Entrer la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.

AVIS

Articles de Sellerie et Carrosserie :

EMILE ESCUDIÉ,

Carrossier, galerie Fontenille, à Cahors

Harnais, neufs, fins et ordinaires pour cheval et pour timons. — Voitures sur commande, n'importe le type. — Garnitures de voitures. — Réparations en tout ce qui concerne la Carrosserie.

M. Escudié se recommande au public par sa bonne confection et la qualité de ses matières premières.

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuses

Ensemble ou séparément environ 200 siphons.

S'adresser au bureau du Journal.

FLEURS ARTIFICIELLES.



M^{me} BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitiennes; Feux d'artifice.